



FLAGY
Seine et Marne

Les Brèves

du Conseil

N°11
Décembre
2012

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

C'est vraiment un réel plaisir que de participer à toutes les Assemblées Générales des associations du village, chacun apportant une touche personnelle et attrayante dans la présentation de ses activités.

Si notre village est référencé comme très dynamique, nous le devons en grande partie par la vitalité de ses 17 associations et commissions.

Je profite de cet EDITO pour vous inciter à les rencontrer.

Votre engagement sera le gage d'un renouvellement des énergies et d'une pérennité assurée.

Quelque soit votre âge, votre participation est un pari gagnant sur votre santé.

Rien de plus fraternel que de se retrouver dans un groupe pour confronter ses idées et bâtir des projets.

Je vous invite à vous extraire de votre canapé, d'éteindre la télé, d'oublier votre ordinateur, de ne plus parler du boulot et à venir les rejoindre.

Jacques DROUHIN
Maire
Président de l'AMR 77



La Fleur D'Or pour la commune de Flagy

Bien avant cette élogieuse récompense, tous les flagiens ont pu bénéficier de cet environnement fleuri, imaginatif, entretenu, si agréable. Nous en remercions tous les acteurs : le travail de la commission du fleurissement, les employés municipaux pour les parties communales et tous les flagiens qui fleurissent, entretiennent leurs façades, leurs trottoirs, leurs jardins. D'autant plus que notre engagement du respect de l'environnement et de l'écologie nécessite un plus grand investissement manuel. Vous les avez croisés, et vus toute l'année ces groupes de jardiniers travailler dans nos rues avec bonne humeur. Nous adressons à toutes ces petites mains nos plus vifs remerciements. N'hésitez pas à les rejoindre.

Composition de l'équipe sous la gracieuse houlette d'Annick Antoine ou Gérard AUPETIT adjoints :

- Mmes Elisabeth BEAUREGARD, Sophie DA COSTA, Martine FLEURY, Valérie GAVARET, Jeannine MARTIN, Renée MOUNIEN, Magali QUIVET
- Mrs Gérard AUPETIT, Jean-Jacques DELPOIO, Philippes DESVIGNES, Jacques DROUHIN, Théo HENNEMANN, Michel YAZI

Nos remerciements également à tous les flagiens qui contribuent à l'embellissement de notre village, chaque année des familles sont récompensées par des prix départementaux et communaux, cette année ont été primés :

Catégorie jardins : Mme Claude MAYER, Mr et Mme C. DESVIGNES, Mr et Mme DA COSTA, Mr et Mme MINFIR, Mr et Mme PICARD,

Catégorie façades : Mr et Mme DECRESSAT, Mr GANNEVAL et Mme BEAUREGARD, Mr DRALET et Mme CLERBOUT, Mr et Mme MALBRUNOT, Mme BARRÉ

Encouragements : Mr et Mme ROMS, Mr BAILLY SALINS et Mme BRADJA, Mr et Mme YAZI, Mr GERVAIS, Mr et Mme MARCHAND

« La fleur d'Or » décernée par le Conseil Général est assortie d'un bon d'achat de 400 € aux « Jardins de Provence » ce qui permettra de poursuivre l'embellissement de Flagy. Seul ce 1^{er} prix autorise à se présenter au concours régional pour l'obtention de la 1^{ère} fleur. Nous devons tous ensemble relever le défi d'un protocole dès cet hiver en s'appuyant sur les conseils d'un spécialiste paysager de la Région Ile de France qui nous rendra visite dans les prochaines semaines.

Jacques DROUHIN



FLASH INFOS

Dimanche 6 Janvier 2013 :

Traditionnelle galette des rois avec les anciens dans la salle des fêtes

Samedi 12 Janvier :

Vous êtes cordialement invités aux vœux du Maire dans la salle des fêtes à 18 h

Samedi 19 Janvier :

Grande soirée festive organisée par la Société de St Vincent dans la salle des fêtes de Voulx

Samedi 9 Mars :

Le Club de l'Amitié vous invite dans la salle des fêtes à 15 h à une conférence sur l'Aromatologie animée par Patrick Klein, biochimiste, Docteur de l'UPHC, Thérapeute

IMPORTANT

À compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sorties de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laissez-passer préfectoraux.

Un mineur français pourra ainsi franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie de territoire à condition d'être muni de son seul passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

REMERCIEMENTS

À Alain Patron pour nous avoir mis à disposition son armoire électrique dans le cadre du tir du feu d'artifice

À vain Dufour pour la sono du 14 juillet

À Jean-Pierre Beaumier qui pendant 5 mois à assurer avec sérieux l'entretien du village et qui continue bénévolement à réaliser quelques petits travaux de réparation

À Eric Benslama pour avoir offert à la commune un piano droit, qui sera à la disposition des associations

Suite des travaux engagés dans le cadre du contrat rural

Dans le cadre du Contrat Rural la municipalité a initié les travaux de la construction du local technique et de ses aménagements extérieurs.

La dernière phase de ce contrat aidé concerne la mise en chantier de la nouvelle mairie. Ce nouvel espace en rez-de-chaussée facilitera l'accès aux services.

Subventionné par la Région Ile de France (45 %) et le département de Seine et Marne (35 %), ce chantier d'un montant global de 245.000 € se terminera au printemps 2013.

Jean-Baptiste BIGOT

LES PALMIPÈDES

Outre les quelques oies que nous avons mises, avec les aléas que nous avons connus, depuis le mois de Juin, le bief accueille une dizaine de canards et deux oies de Guinée, offerts par la ferme pédagogique départementale de Dammarie les Lys.

La présence de ces palmipèdes a pour but, le nettoyage estival de la rivière encombrée par les herbes aquatiques, but partiellement atteint cette année, puisque nous n'avons eu qu'une partie de la rivière à faucarder.



La cohabitation ne se passe pas trop mal, les oies faisant la loi à grand renfort de coups de becs. Trois canetons sont nés vers le 15 Août, un seul a survécu aux prédateurs.

Seul un « indépendantiste », n'a pas souhaité se joindre au groupe et a élu domicile près du petit lavoir où les « voisins » se chargent de bien le nourrir.

Gérard Aupetit

Programme de la commission cimetièrè pour 2013

La commission cimetièrè avait rendez-vous le mercredi 14 novembre pour continuer à travailler sur l'embellissement du cimetière. Celle-ci a décidé de fleurir au printemps autour du banc situé dans l'allée centrale, de prolonger par un gravillonnage une allée transversale pour un accès plus facile à certaines tombes et enfin en accord avec les propriétaires de planter 6-7 rosiers grimpants sur le mur d'enceinte situé plein sud.

Distinction suprême « une fleur d'or »



Nous pouvons être fiers de cette « fleur d'or » décernée par le jury départemental cette distinction nous permet de participer l'année prochaine au concours régional afin d'obtenir la 1^{ère} fleur.

Merci à tous d'œuvrer sans relâche pour préserver le charme de notre village par un foisonnement de couleurs. Pendant l'hiver la commission fleurissement va entreprendre la plantation de bulbes, d'arbustes, de rosiers, l'installation d'une serre froide dans la vigne, la pose de 5 ou 6 bacs à fleurs, offerts par un flagien, dans la rue de l'Orvanne. D'autre part, la commission étudiera la projet d'embellissement de la rue d'Episy.

Nous souhaitons la bienvenue à Michel YAZI qui intègre l'équipe.

Commission fleurissement



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE GATINAIS 11 mois de travail interne avec les commissions

Depuis le 1^{er} janvier 2012, date à laquelle la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (CCBG) s'est étendue pour comprendre les huit communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Ferrottes et Voulx, l'intercommunalité a engagé plusieurs chantiers. Elle a décidé de mener simultanément des actions pour assurer le développement du territoire sur le court, moyen et long terme. Ainsi, le développement d'animations sportives et culturelles lui permet de faire vivre le territoire communautaire immédiatement, à court terme. A moyen terme, elle travaille à la mise en place de services à la population pour être au plus proche des besoins des habitants. Enfin, pour assurer le développement du territoire sur le long terme, elle a créé un service d'instruction des permis de construire.

La première priorité a été de développer les animations sportives et culturelles. En 2013, Emmanuel SUIRE, l'animateur sportif de la CCBG, proposera à nouveau des activités sportives tout au long de l'année. Du point de vue culturel, l'intercommunalité s'est engagée auprès de l'association de la Renaissance Voulxoise pour réduire les tarifs d'inscriptions à l'école de musique et faciliter l'accès aux enseignements musicaux. Elle accueille également une artiste en résidence, Catherine ANNE qui mène des ateliers de jeux théâtraux et d'écriture avec les écoles de la Communauté de Communes.

La seconde priorité a été de mettre en place des services à la population pour mieux répondre aux besoins des habitants. La communauté de communes travaille ainsi à la mise en place de deux services : la création d'un transport à la demande et d'un Relais Assistantes Maternelles. Le Relais Assistantes Maternelles est le projet le plus engagé. Ce sera un lieu d'écoute, d'information et d'animation qui favorisera la rencontre et l'échange entre les parents, les assistantes maternelles et les autres professionnels de l'accueil à domicile par la mise en place de permanences d'accueil, de réunions à thèmes, d'animations.

Enfin depuis le 1^{er} juillet 2012, les permis de construire et l'ensemble des autorisations d'urbanisme sont instruits par Elisabeth BEGUE, agent de la Communauté de Communes. Elisabeth reçoit les pétitionnaires et garantit ainsi un suivi personnalisé des dossiers qui sont instruits. Ce service qui bénéficiait déjà aux habitants de Flagy est aujourd'hui étendu à l'ensemble des habitants de la Communauté.

Plusieurs autres projets ont été engagés. Les élus travaillent notamment à l'élaboration d'une politique de développement économique. Un site internet de la Communauté de Communes sera également créé dans les prochaines semaines. Ce site sera la vitrine de la Communauté de Communes, il permettra de découvrir les actions communautaires et de se tenir informé de ses actualités.

Jacques DROUHIN
Président de la Communauté de Commune du Bocage Gâtinais

« HABITER MIEUX »

Une aide de l'Etat pour un logement économe en énergie

Le programme « Habiter Mieux » est une aide de l'Etat aux propriétaires sans grandes ressources pour financer des travaux d'économie d'énergie. Cette aide est complémentaire des traditionnelles subventions pour l'amélioration de l'habitat privé de l'Anah.

Le programme s'accompagne d'un suivi personnalisé du ménage par un opérateur professionnel qui l'aide à monter son dossier et le conseille dans le choix des travaux les plus efficaces pour réduire d'au moins 25 % la consommation énergétique de son logement. Des compléments d'aides peuvent être accordés par d'autres partenaires, notamment le Conseil Général, et des dispositifs tels que prêts bonifiés et avances sur subventions peuvent être mobilisés.

Exemple : un ménage qui investit entre 2 500 et 5 000 € (sans compter les aides) dans l'isolation de combles non aménagés gagnera entre 475 € et 700 €/an suivant son mode de chauffage et rentabilisera son investissement sur 3 à 4 ans.

Pour de plus amples renseignements, contacter la délégation de l'Anah de Seine-et-Marne au 01.60.56.70.80 (du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00) ou à l'adresse électronique suivante : ddt-habitermieux@seine-et-marne.gouv.fr

Vous pouvez également visiter les sites internet www.anah.fr et/ou www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr